

Veille technologique et concurrentielle

Vos attentes

Pour assurer le développement de votre entreprise, vous devez créer régulièrement de nouveaux produits ou services, gagner des parts de marché à l'étranger, saisir les opportunités de renforcer votre avantage concurrentiel.

Vous souhaitez

- connaître les développements techniques de vos concurrents,
- obtenir des données fiables sur les marchés,
- anticiper les évolutions technologiques de votre domaine d'activité,
- être alerté des nouveaux produits mis sur le marché,
- réduire les risques de contrefaçon...

Nos réponses

- une détection et une collecte sélective des informations (brevets, technologies, études de marché, presse, marques...),
- un envoi périodique de ces informations, sous forme synthétique et au format de votre choix,
- la fourniture de la documentation complète sur le sujet qui vous a alerté,
- la définition de l'outil de gestion documentaire adapté,
- l'accompagnement d'un conseiller ARIST, pour vous aider à organiser le traitement des informations (diffusion, analyse, stockage...).

+ Nos engagements

+ Les meilleures sources d'information professionnelle

Études de marché, presse économique, données scientifiques et techniques, brevets, réglementation...

+ Une prestation sur mesure

Un service de veille personnalisé qui évolue en fonction de vos projets et de vos orientations stratégiques.

+ Une gestion adaptée

L'ARIST vous conseille dans le choix de l'outil le mieux adapté à votre dispositif de veille.

+ Un conseiller à votre service

L'assurance d'avoir en permanence un conseiller pour répondre à vos questions, vous aider à faire les choix appropriés.

L'ARIST

Prestations

- Propriété industrielle
- Normes & Réglementation
- Opportunités de partenariat
- Veille





La méthodologie

Lors d'une première rencontre, un conseiller ARIST évalue et caractérise avec vous les problématiques de l'entreprise nécessitant la mise en place d'une action de veille, vous informe sur les procédures et sur les aides possibles. Vous recevez une offre de service personnalisée, précisant la nature, la durée et le coût de notre intervention.

Mise en place des outils

Si nécessaire, l'ARIST vous oriente sur le choix d'une solution adaptée pour gérer votre base de données.

Mise à jour de vos connaissances

Votre base de données est mise à jour, par envois réguliers d'informations sélectionnées. Vous pouvez alors créer et diffuser des bulletins de veille sous différents formats, électronique ou papier, ou nous confier la gestion de votre base et la création de ces bulletins.

Conseil

L'adéquation entre vos thèmes de veille et vos projets est ajustée lors d'échanges réguliers avec le conseiller ARIST.

Afin de faciliter l'exploitation des informations, le conseiller ARIST vous accompagne dans l'élaboration de procédures de diffusion, d'exploitation ou de stockage efficace de ces informations.



ARIST – CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION PAYS DE LA LOIRE

Centre des Salorges • 16, Quai Ernest Renaud • BP 70515 • 44105 NANTES Cedex 4 • France
Tél. +33 (0)2 40 44 63 51 • Fax +33 (0)2 40 44 63 20 • www.arist.paysdelaloire.cci.fr

